

MASTER – MENTION MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Elaboration et mise en œuvre de la stratégie commerciale de l'entreprise selon des objectifs de rentabilité économique
- Développement à l'international de grandes organisations ou de PME
- Administration des ventes à l'export
- Montage et gestion de projets à l'international
- Accompagnement de l'internationalisation d'une organisation
- Communication multilingue

2. Référentiel de compétences

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Compétences spécifiques

Élaborer une vision stratégique d'internationalisation :

- Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou éco-système et anticiper les transformations et innovations possibles en lien avec des stratégies d'internationalisation en participant à la réflexion stratégique en matière de marketing international, prise en compte des couples marchés-produits dans la politique marketing, le marketing international de produits
- Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique, fixer des objectifs et donner du sens en participant à la réflexion stratégique en matière d'internationalisation, telles que les arbitrages sur les modalités d'implantation en termes de structure (exportation, implantation de filiale, acquisition, partenariat), de ressources (Management des RH internationales, conditions d'expatriation), de process (organisation des relations siège - filiale, logistique, production)
- Fédérer et animer les acteurs internes et externes (gouvernance) dans un souci d'éthique

Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion de l'internationalisation :

- Développer des politiques et pratiques de gestion en élaborant et en mettant en place les procédures de gestion des activités internationales, au siège ou dans les filiales de groupes
- Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques de gestion en :
 - o gérant les relations partenariales avec les fournisseurs, les clients, ou les entreprises partenaires et en tenant compte de la double nécessité d'harmoniser et d'optimiser les pratiques du groupe et de s'adapter aux différents contextes nationaux ;
 - o et en planifiant des projets en logistique et transport

Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion de l'internationalisation :

- Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion en réalisant des diagnostics internes, en analysant l'organisation et les actions en place et en proposant des améliorations, destinées à améliorer la croissance et la performance
- Auditer, évaluer et analyser les risques associés, via l'élaboration et le suivi du budget et les indicateurs de l'organisation (tableaux de bord, ratios financiers, rentabilité et performance des projets) en tenant compte des spécificités de différents pays

Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière d'internationalisation :

- Appliquer et respecter des règles et des normes liées à la gestion d'une organisation en appréhendant le cadre institutionnel, économique, légal, et social dans différents contextes organisationnels, et accompagner le développement d'affaires dans ces contextes
- Développer des process, des démarches qualité, innovation etc. et respecter les principes de déontologie et de responsabilité environnementale

Développer une culture managériale et organisationnelle :

- Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership
- Conseiller et négocier avec ses équipes et ses partenaires d'affaires
- Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles

Accompagner les comportements et postures au travail :

- Piloter son projet de développement personnel dans les métiers dits de gestion/management
- Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes)

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.